

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'ouvrage

Titre : _____

Genre : _____

Date de publication : _____

L'auteur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

L'éditeur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Les dates limites pour la réception des ouvrages,

en sept exemplaires, sont :

a) au plus tard le 27 mai pour ceux publiés entre le 1^{er} octobre 2010 et le 1^{er} mai 2011 ;

b) au plus tard le 30 septembre 2011 pour ceux publiés entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2011.

Les ouvrages doivent parvenir à l'attention de :

Normand Biron, commissaire
Direction de la culture et du patrimoine
Grand Prix du livre de Montréal
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 5^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Pour la livraison par messenger :
Veuillez communiquer avec Micheline Drolet
au 514 872-9075. Au 5^e étage, vous trouverez
un téléphone à la sortie des ascenseurs.

Ce formulaire peut être reproduit.



2010

L'Homme blanc, **Perrine Leblanc** (Le Quartanier)

2009

L'énigme du retour, **Dany Laferrière** (Boréal)

2008

Le ciel de Bay City, **Catherine Mavrikakis** (Héliotrope)

2007

Partita pour Glenn Gould, **Georges Leroux**
(Presses de l'Université de Montréal)

2006

Parents et amis sont invités à y assister,
Hervé Bouchard (Le Quartanier)

2005

Le Siècle de Jeanne, **Yvon Rivard** (Boréal)

2004

Franklin's Passage, **David Solway**
(McGill – Queen's University Press)

2003

La héronnière, **Lise Tremblay** (Leméac)

2002

Voyage au Portugal avec un Allemand,
Louis Gauthier (Fides)

2001

Berlin Chantiers, **Régine Robin** (Stock)

2000

L'Urine des forêts, **Denis Vanier** (Les Herbes rouges)

1999

Vétiver, **Joël Des Rosiers** (Triptyque)

1998

L'Acquittement, **Gaétan Soucy** (Boréal)



1997

Cristoforo, Récits insolites d'un singulier voyage,
Willie Thomas (XYZ éditeur)

1996

Le Milieu du jour, **Yvon Rivard** (Boréal)

1995

Raisons communes, **Fernand Dumont** (Boréal)

1994

Le Pavillon des miroirs, **Sergio Kokis** (XYZ éditeur)

1993

Dessins et cartes du territoire, **Pierre Gobeil**
(L'Hexagone)

1992

La Pisseuse, **Anne Élane Cliche** (Triptyque)

1991

Passages, **Émile Ollivier** (L'Hexagone)

1990

Copies conformes, **Monique LaRue**
(Denoël / Lacombe)

1989

Le Premier quartier de la lune, **Michel Tremblay**
(Leméac éditeur)

1988

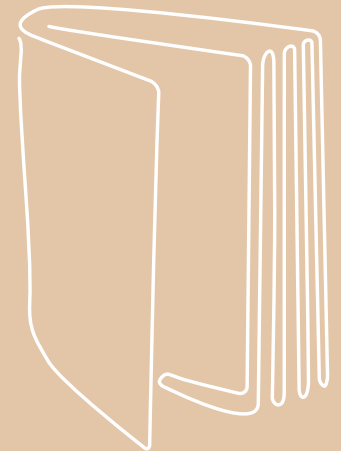
Le Fou du père, **Robert Lalonde** (Boréal)

1987

Ils ne demandaient qu'à brûler, **Gérald Godin**
(L'Hexagone)

Pour plus de renseignement :

ville.montreal.qc.ca/culture/gplm



GRAND PRIX DU LIVRE DE MONTRÉAL

2 0 1 1

Grand Prix du livre de Montréal

Reconnaissance de l'excellence

Le Grand Prix du livre de Montréal vise à promouvoir l'excellence en création littéraire et à souligner le dynamisme du milieu montréalais de l'édition. Il permet de sensibiliser la population à la littérature québécoise, en mettant en valeur une œuvre nouvellement parue dont la facture et l'originalité se révèlent exceptionnelles.

La Ville de Montréal remettra au lauréat une bourse de 15 000 \$ et le Grand Prix du livre de Montréal assurera également à l'ouvrage primé un appui promotionnel important.

Depuis sa relance à l'automne 1987, le Grand Prix du livre de Montréal est vite devenu l'une des distinctions littéraires québécoises majeures qui contribuent activement à la diffusion d'un livre.

Toujours convoité, le Grand Prix du livre de Montréal aura su honorer des auteurs et des œuvres marquantes de l'édition québécoise.

Cette année, le Grand Prix du livre de Montréal sera décerné à la mi-novembre, quelques jours avant l'ouverture du *Salon du livre de Montréal*. Il est attribué, par un jury de cinq membres, à un ouvrage publié originalement en français ou en anglais.

Les membres du jury

Sous la présidence de l'écrivain **Georges Leroux**, le jury de l'an dernier se composait de :

Laurent Borrego, libraire,

Anne-Élaine Cliche, écrivain et professeur au département d'études littéraires à l'UQAM,

Danielle Laurin, critique littéraire,

Catherine Mavrikakis, écrivain.

Sherry Simon, essayiste et professeur au département d'études françaises à l'université Concordia.

RÈGLEMENTS

NATURE DU PRIX

Une bourse de 15 000 \$ est offerte par la Ville de Montréal à l'auteur ou aux coauteurs d'un ouvrage de langue française ou anglaise (à l'exception des rééditions et des traductions) pour la facture exceptionnelle et l'apport original de cette publication.

Depuis 2009, grâce à un partenariat avec l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), le lauréat du Grand Prix du livre de Montréal a la possibilité de faire une tournée de promotion dans l'un des 80 pays où l'AIEQ a des membres.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout ouvrage de langue française ou anglaise (de création, d'analyse, de compilation ou de référence littéraire, artistique ou sociohistorique), publié pour la première fois* entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011 par un auteur ou par un éditeur domicilié sur le territoire de Montréal, est admissible.

** Les livres de poésie et les essais contenant des fragments déjà parus dans des revues sont admissibles.*

CRITÈRES D'EXCLUSION

Les ouvrages dont le ou les auteurs ou leur famille immédiate sont des membres du jury ne sont pas admissibles.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les ouvrages admissibles doivent être inscrits en bonne et due forme sur le formulaire d'inscription, au nom des auteurs, par leur éditeur. Ils devront être déposés en sept exemplaires au plus tard le 27 mai 2011 pour les ouvrages publiés entre le 1^{er} octobre 2010 et le 1^{er} mai 2011. Quant aux ouvrages publiés entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2011, ils devront être reçus au plus tard le 30 septembre 2011.

Pour obtenir le formulaire d'inscription ou pour tout renseignement complémentaire, consultez le site Internet : **ville.montreal.qc.ca/culture/gplm**

ou encore adressez-vous à :

Normand Biron, commissaire
Direction de la culture et du patrimoine
Grand Prix du livre de Montréal
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 5^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

nbiron@ville.montreal.qc.ca
Téléphone : 514 872-1160

Constitution et fonctionnement du jury

Le jury, composé de cinq membres – dont aucun de la fonction publique montréalaise – est choisi par le Service de la culture et du patrimoine. Il est renouvelé annuellement au tiers, et aucun de ses membres ne peut y siéger plus de trois années consécutives, ni plus de cinq fois sur une période de dix ans.

Le jury est représentatif de différents secteurs de l'industrie du livre, des deux grandes communautés linguistiques et des grands courants littéraires et intellectuels contemporains montréalais ; chacun de ses membres s'engage à ne pas siéger à des conseils d'administration ou de direction, ni à des comités de lecture ou de rédaction d'aucun éditeur.

Le jury se réunit à la convenance des membres, sous la présidence d'une personnalité du monde culturel nommée pour trois ans par la Ville et qui n'a pas droit de vote.

Le processus d'attribution du prix se déroule en trois étapes : la présélection, la sélection de cinq titres finalistes et la sélection de l'ouvrage primé.

Chaque ouvrage inscrit au concours est lu par au moins deux des cinq membres du jury, qui en font une évaluation. Chaque ouvrage présélectionné est lu et évalué par tous les membres du jury.

LE PRIX JACQUES-CARTIER DU ROMAN ET DE LA NOUVELLE DE LANGUE FRANÇAISE



À l'occasion de son 25^e anniversaire, en 2009, le Centre Jacques-Cartier de Lyon a créé, en étroite partenariat avec le Grand Prix du livre de la Ville de Montréal, le Prix Jacques-Cartier du roman et de la nouvelle de langue française.

NATURE DU PRIX

Une bourse de 10 000 \$ est offerte par le Centre Jacques-Cartier de Lyon à un romancier ou un nouveliste de langue française, inscrit au Grand Prix du livre de Montréal, dont la facture et l'originalité de l'œuvre enrichissent le patrimoine littéraire de la francophonie.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour être en lice pour le Prix Jacques-Cartier du roman et de la nouvelle de langue française, il suffit que le roman ou le recueil de nouvelles soit de langue française, inscrit et admissible au Grand Prix du livre de Montréal. Les romans et les recueils de nouvelles qui répondent à ces critères sont automatiquement soumis au jury.

Un romancier ou un nouveliste de langue française ne pourra être lauréat des deux prix la même année.

JURY

Le jury du Prix Jacques-Cartier du roman et de la nouvelle de langue française sera le même que celui du Grand Prix du livre de Montréal.

LAURÉATE 2009

L'œil de Marquise, **Monique LaRue** (Boréal)